

## 17

# Développer des actions de prévention de la santé auprès des usagers

✚ [ÉLIGIBLE AU DPC](#)

## Fiche technique

### Secteurs

Tous secteurs

### Public

Binôme : cadre ou responsable de service / professionnel de terrain, éducatif et soignant.

### Durée

4 jours

### Organisme de formation

➡ IFSO

### Date limite d'inscription

31/12/2018

## Lieux & dates

### ➡ Groupe 1

#### La Roche sur Yon

Les 21 & 22 mars 2019

+ Les 13 & 14 mai 2019

### ➡ Groupe 2

#### Angers

Les 25 & 26 mars 2019

+ Les 6 & 7 mai 2019

### ➡ Groupe 3

#### Nantes

Les 28 & 29 mars 2019

+ Les 29 & 30 avr. 2019

### ➡ Groupe 4

#### Le Mans

Les 25 & 26 avr. 2019

+ Les 16 & 17 mai 2019

### ➡ Groupe 5

#### Angers

Les 26 & 27 sep. 2019

+ Les 7 & 8 nov. 2019

### ➡ Groupe 6

#### Laval

Les 10 & 11 oct. 2019

+ Les 18 & 19 nov. 2019

### ➡ Groupe 7

#### Nantes

Les 14 & 15 oct. 2019

+ Les 14 & 15 nov. 2019

## Interlocuteur Unifaf

Caroline BERNIER

## Contexte

Formation DPC en référence à l'annexe 1 au chapitre II et III : S'inscrivent dans ces orientations les actions contribuant à améliorer la prise en charge en équipe de soins et à faciliter les parcours de santé des patients atteints de pathologies pour lesquelles une mobilisation est engagée dans le cadre de la politique nationale de santé.

- Orientation n° 32 : Education pour la santé

## Contexte

La stratégie nationale de santé arrêtée par décret le 29 décembre 2017 a comme axe prioritaire de faire le choix de la promotion et prévention de la santé. Pour donner du sens à cette orientation nationale, le décret précise la place de l'utilisateur et la systématisation de sa participation de la conception à l'évaluation des projets. Le projet régional de santé des Pays de la Loire 2018 – 2022 précisent l'importance de :

- Favoriser l'inscription de la promotion et prévention de la santé dans le projet d'établissement et structures accueillant des usagers,
- Renforcer l'intégration de la prévention dans la pratique des professionnels,
- D'accompagner les professionnels dans la définition et la mise en oeuvre d'action de prévention.

Cette notion de prévention et de promotion de la santé, si elle est connue et identifiée par les professionnels en charge du quotidien de l'accompagnement et du soin des usagers, n'est pas encore spontanément mise en oeuvre au regard des habitudes des professionnels. Tous ces éléments demandent aux professionnels de compléter leurs connaissances en matière de prévention et promotion de la santé. Ces connaissances leur permettront à passer d'une pratique d'accompagnement et/ou de soin à une pratique plus globale qui intègre cette démarche de prévention et promotion de la santé de manière opérationnelle.

La finalité de cette formation est de permettre aux participants d'acquérir une bonne connaissance des enjeux et des démarches de prévention existantes et/ou à initier dans leurs établissements. Ceci afin de répondre à leurs missions d'acteurs de la prévention et de la promotion de la santé en élaborant et en conduisant de façon opérationnelle des projets de prévention au sein de leur structure.

## Objectifs

A l'issue de la formation, le professionnel sera en capacité de :

- Identifier l'existant en matière de prévention dans son établissement et sur son territoire de santé au regard du public accompagné et des orientations fixées en

[caroline.bernier@unifaf.fr](mailto:caroline.bernier@unifaf.fr)  
0240890343

termes de prévention,

- Identifier et solliciter les personnes et réseaux ressources en fonction des projets de Prévention et Promotion de la Santé et des publics concernés,
- Construire des actions de prévention et élaborer les outils nécessaires au déploiement du projet de Prévention et Promotion de la Santé (supports de communication, outils pédagogiques, guide d'évaluation ...) en prenant en compte les éléments du projet de son établissement.

### Prérequis

S'inscrire à la formation **en binôme « cadre ou responsable de service / professionnel de terrain »** afin de faciliter la réalisation d'un plan de prévention dans le cadre d'une **formation-action**.

Un investissement personnel et collectif est important pour le transfert des acquis de la formation en situation

### Contenu

**Jour 1 : Contextualisation / Apports théoriques et méthodologiques** concernant la promotion, prévention et éducation à la santé (PPES)

- La santé et ses déterminants ;
- Les enjeux éthiques en lien avec la prévention, promotion, éducation à la santé et les droits de l'utilisateur ;
- La méthodologie projet au service de l'élaboration de projet de prévention ;
- La participation de l'utilisateur comme acteur incontournable d'un projet de promotion, prévention en santé ;
- Systématisation de la participation de l'utilisateur comme principal levier pour lutter contre les inégalités en santé ;

**Jour 2 : Exploration / Travail de recherche-enquête** pour identifier les orientations stratégiques des Plans Santé en termes de Prévention (le matin le groupe prépare le travail d'enquête à partir des points ci-dessous ; l'après-midi les participants enquêtent sur le terrain ou font un travail de recherche avec la guidance de l'intervenante. L'objectif de cette pédagogie est de permettre d'identifier concrètement les différents « possibles »)

- Les différents projets existant en matière de prévention et promotion de la santé au niveau national, régional et local
- Les projets spécifiques au public accueillis par la structure
- Les projets d'éducation thérapeutique : complémentaires ou parallèles aux projets de prévention de santé ?

**Travail intersession / Analyse de l'existant en termes de PPES/** Recherche individuel ou en binôme au sein de son établissement ou sa structure :

- *Objectifs* : Identifier dans son projet d'établissement et/ou CPOM, les orientations fixées concernant la promotion, prévention, éducation à la santé en s'appuyant sur la méthodologie d'exploration expérimentée en J2
- *Éléments d'observation* : Les orientations du projet d'établissement et/ou du CPOM concernant la promotion et la prévention de la santé. Cette observation sera présentée et validée par le cadre de service dont dépend le participant.

**Jours 3 et 4 : Expérimentation / Transfert des acquis et expérimentation** de construction d'action de prévention pour répondre aux orientations fixées dans

l'établissement

Elaboration d'un plan d'action (trame méthodologique) pour mettre en place une démarche de prévention, promotion et éducation de la santé pour les personnes accompagnées et / ou soignées dans sa structure. Dans cette trame la place des différents professionnels est définie.

**Outils et méthodes pédagogique :**

De type formation-action les moyens pédagogiques alterneront entre

Des temps d'analyse de pratique professionnelle (APP),

Des débats pour identifier les situations problèmes et partager les questionnements à partir de l'expérience professionnelle,

Des apports de connaissances contextualisés en lien avec la thématique et les APP,

Des apports méthodologiques pour faciliter les ajustements de pratiques attendus,

Un travail de recherche sur Internet ou enquête terrain,

Des études de situations,

Un temps d'élaboration d'un plan d'action pour mettre en place une démarche de prévention en santé dans son établissement.